

Image not found or type unknown



Dette bancaire et recouvrement

Par **mjd**, le **18/10/2016 à 20:18**

bonsoirrn se soir a 20h un apel d'une societ  de recouvrement me reclament 1200eurs pour une banque datant de 2010, mon compte a cette banque est clotur  depuis 2010, jamais re ue de lettre simple ou recommand , ni meme fich  a la banque de france, car j'ai pu faire un credit immo, conso, et auto, rnrnquesque je dois faire??rn merci

Par **Visiteur**, le **18/10/2016   20:23**

Bsr,rnAvec le document de cl ture du compte, vous  tes tranquille.rnQu'elle est l'origine de cette dette?

Par **chaber**, le **18/10/2016   20:45**

bonjour,rnrn[citation]se soir a 20h un apel d'une societ  de recouvrement me reclament 1200eurs pour une banque datant de 2010[/citation]sans titre ex cutoire la dette est forclose. Donc vous ne faites rienrnrn[citation]a cette banque est clotur  depuis 2010, [/citation]aucun rapport. avec la r clamation de cette officine de recouvrement.rnrnS'il y a titre ex cutoire la cr ance serait due malgr  la cl ture du compte